

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX
A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DE LA MAIRIE 6

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal du Lot
et
se paient d'avance

Annances... 25 c. la ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
MM. Laffite et Co, plac. de la Bourse,
8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS
se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr.,
Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement
un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot est désigné pour les annonces administratives de l'arrondissement de Cahors, — pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Figeac, — et, par extrait, pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Gourdon.

Cahors, le 29 Mai 1869

MAL JOUÉ !

L'INDÉPENDANT ET LE CLERGÉ.

Dans son numéro de ce matin, l'Indépendant, qui s'est déjà livré à de nombreuses attaques contre des personnes et des institutions respectables, pour en soutenir qui l'étaient beaucoup moins, se permet de combattre l'attitude gardée par le clergé du Lot dans les récentes élections. Nous n'avons ni le loisir ni le goût d'entreprendre une polémique. Nous nous contenterons de soumettre à l'Indépendant de courtes observations :

Il affirme que certains curés ont recommandé, du haut de la chaire, les candidats officiels. En est-il bien sûr ? Ses correspondants, — il a eu le soin et la délicatesse de nous en avertir lui-même, — ne sont pas des augures bien infallibles, témoin la prétendue tournée électorale attribuée à M. le juge de paix de Lacapelle-Marival, nouvelle dont l'Indépendant s'est vu contraint de reconnaître et d'avouer la fausseté. Jusqu'à preuve du contraire, nous nous permettons donc de douter de l'exactitude des allégations qu'il imprime aujourd'hui.

Mais seraient-elles vraies, et quelques prêtres auraient-ils montré un zèle excessif à combattre des candidatures qu'ils voyaient prônées par tous les vieux anarchistes et tous les anciens révolutionnaires de notre département, nous affirmons à l'Indépendant que le clergé n'a reçu aucun mot d'ordre dans la lutte électorale qui vient d'avoir eu lieu. On l'a laissé pleinement libre, pleinement indépendant, ainsi le corps ecclésiastique de notre diocèse, ne peut, sans injustice, être en aucune façon rendu responsable de quelques faits particuliers. Leurs auteurs les gardent entièrement à leur charge, et les imputations de l'Indépendant n'atteignent que des individualités.

Ce que nous écrivons est si vrai, que si on peut nous montrer dans les rangs du clergé de chauds partisans de MM. Murat et Delheil, nous pourrions, à notre tour, montrer dans les mêmes rangs, des soutiens fort zélés des candidatures de l'opposition. Nous en citerons notamment qui ont dépensé beaucoup de papier et beaucoup d'encre à écrire à des confrères dont ils étaient peu connus, afin de les encourager à voter pour M. Calmon. Leurs noms, nous ne commettrons pas l'indiscrétion de les divulguer, mais nous les dirons à huis clos, à l'oreille du rédacteur de l'Indépendant, s'il suspecte la vérité de nos paroles.

Le secrétaire de la rédaction,
LOUIS LAYTOU.

On s'est préoccupé aujourd'hui, à la Bourse et dans les cercles politiques, d'une dépêche de

Florence, annonçant la prochaine évacuation du territoire pontifical par les troupes françaises. Cette mesure, d'après la même correspondance, viendrait à la suite de négociations ouvertes, depuis quelques jours, entre le gouvernement italien et le cabinet des Tuileries. Cette nouvelle est inexacte dans son ensemble et dans ses détails.

Il se peut que le nouveau ministère italien, imitant ceux qui l'ont précédé, sollicite le rappel des troupes qui garantissent la sécurité du Saint-Siège; encore croyons-nous qu'aucune démarche n'a été faite dans ce but. Mais le gouvernement français reste juge de l'opportunité de la mesure dont il s'agit; il ne paraît pas que cette opportunité soit imminente.

Pour l'observateur impartial, les élections de 1869 ont cette triple signification : Elles affermissent le parti impérialiste sur le terrain de la liberté sensée et du progrès judicieux.

Elles mettent en relief les sentiments, les idées, les projets du parti de la révolution. Elles constatent la déchéance, en tant que partis militants, du groupe orléaniste et du groupe légitimiste.

Ce sont là trois résultats importants, et qui porteront des fruits considérables.

Quant au parti conservateur, le suffrage universel lui indique clairement la route à suivre. Pas de révolution, pas de réaction. L'empire a traversé la période autoritaire, il doit marcher à présent, sans précipitation mais sans hésitation non plus, dans les voies libérales. L'ordre étant sur, la liberté est praticable. L'introduire progressivement dans les institutions, depuis le Corps législatif et le Sénat jusqu'au Conseil général et au Conseil municipal; élargir le contrôle public; diminuer l'action centrale au profit de l'initiative locale; borner les dépenses et échequer les améliorations: tel est le sens des scrutins par lesquels la France vient d'exprimer sa volonté, sympathique mais souveraine. Cette volonté, d'accord avec les intentions, les paroles et les actes du Chef de l'Etat, sera obéie.

A l'égard du parti démocratique, le voilà cantonné bon gré mal gré dans les résistances et dans les impatiences révolutionnaires. Reste à savoir si les hommes modérés de l'opposition acceptent la domination que peu insolente, s'il faut dire le mot, des nouveaux montagnards. Nous ne le croyons pas. Que le gouvernement de l'Empereur sa-

sources authentiques.

« Ce n'était plus le vieux Trône de Charlemagne, où l'acier se mêlait à l'or. Ce n'était plus l'écusson des batailles, couvert, pendant la paix, des guirlandes des trouvères; la mollesse était mise partout en relief, pour changer les usages d'une nation.

« La vie guerrière, si bruyante, était retombée dans une morne léthargie; la noblesse n'entendait plus le clairon matinal; — elle sommeillait en plein jour.

« Les jeunes seigneurs faisaient parade d'une insouciance paresseuse.

« Au sortir de chaque repas, il était de bon goût de faire sa méridienne sur un divan soyeux ou sur la broderie des châtelaines.

« Là, on rêvait d'exploits d'amour; la gloire et la patrie ne venaient plus, dans les songes, prédire les palmes du réveil.

« Si l'on allait aux églises, ce n'était pas pour prier; les cierges, placés par des mains futiles devant les images saintes, étaient l'emblème des heures d'attentes de la volupté.

« Les parasites de Cours, toujours modèles à la façon des princes, imitant surtout leurs vices, exaltaient leur ambition comme une vertu, ne songeaient qu'à déshonorer les vierges candides et à lire leurs destinées dans les constellations.

« Ça et là, au milieu de la nonchalance et des jouissances abâtardies, apparaissaient les religieux, qui n'avaient jamais quitté les camps ni leurs cottes de maille.

« Ils heurtaient de front cette existence de re-

tisfasse leurs aspirations politiques et économiques, ils s'y rallieront peu à peu. On verra alors ce que c'est, dans le pays de concorde et de générosité, que le camp des irréconciliables.

Une évolution pareille va se manifester dans les groupes orléanistes et légitimistes. En présence du verdict électoral, il n'y a évidemment que cette alternative: ou renoncer à toute influence dans les affaires du pays, ou s'associer aux efforts des gens de bien. C'est au second parti que se rendront, nous en exprimons le cordial espoir, les hommes dont le regard se dirige, non vers le passé des brames et des illusions, mais vers l'avenir des clartés et des réalités. Bouter vingt ans, c'est assez pour les anciens, c'est trop pour les jeunes. Ils ont ce qu'il faut, talent, courage, fortune, pour honorer le pays en s'honorant eux-mêmes. Qu'ils le fassent. L'isolement ennuyé dans l'hostilité stérile, ce n'est pas du patriotisme, c'est du cénobitisme. Or, dans les groupes dont nous parlons; quelque attaché que l'on soit aux austères doctrines, on ne hait pas le monde et ses fêtes, la toge du magistrat et l'odeur de la poudre.

Puis enfin, en prenant part à la lutte qui recommence entre le progrès paisible et le trouble violent, n'est-ce pas pour eux surtout que travailleront les légitimistes et les orléanistes?

Le Secrétaire de la rédaction,
LOUIS LAYTOU.

Bulletin Electoral.

Il résulte de l'ensemble des dépêches officielles reçues à Paris, jusqu'à mercredi, que le nombre des députés nommés dans les circonscriptions où il a appuyé des candidats et où il a gardé la neutralité, s'élève à 203.

Il y aura ballottage dans 59 circonscriptions, celles de la Seine comprises.

Les députés de l'opposition élus ou réélus sont au nombre de 28.

On dit que dans la 8^e circonscription de la Seine, M. Jules Simon, optant pour la Gironde, se désiste en faveur de M. Jules Favre, lequel renoncerait à lutter, dans la

velours bordées de fourrure brune. L'un, René, avait la figure osseuse, pateline, l'œil petit et rond; la physionomie de la fouine, enfin.

L'autre, d'une taille moyenne, avait le front couvert de rides soucieuses; son œil était renfoncé dans son orbite; son corps semblait brisé plus encore par le chagrin que par les années.

Il avait nom Jérôme Touchet, et était père de l'ancienne maîtresse du roi Charles IX.

Les deux vieillards, amis d'enfance, et ayant fait ensemble, à Orléans, l'apprentissage d'une même profession, se racontaient les souvenirs des beaux jours de leur jeunesse, perdue depuis longtemps, hélas!

Une douce expansion les animait avant qu'ils n'eussent atteint le récit de la vingtième année; puis, le visage s'assombrit à mesure qu'ils avancèrent dans le cours de leur existence, si bizarrement traversée par les giboules du destin.

— J'ai fait ma fortune au service des puissants dit René avec un sourire.

— Les puissants m'ont ruiné! fit Jérôme Touchet, avec amertume.

— J'ai eu le courage de m'abaisser devant la grandeur, mon vieil ami!

— Moi, j'ai bâti, pierre à pierre, un petit édifice de bonheur pour mon enfant... Un roi m'a volé ma fille!...

7^e contre M. Rochefort.

Dans le 5^e collège, M. Garnier-Pagès est substitué à M. Raspail, qui opte pour Lyon. Le bruit court que M. d'Alton Shée se désiste dans la 2^e circonscription, en faveur de M. Thiers, dont le seul compétiteur se trouve être, dès lors, M. Devinck. De grands efforts sont faits en faveur de l'une et l'autre candidatures. Il est à remarquer qu'environ 10,000 électeurs n'ont pas voté au premier tour de scrutin.

Par une note insérée dans l'Opinion Nationale, M. Guéroult prie les électeurs de la 6^e circonscription qui lui ont donné leur voix, de les reporter, au scrutin de ballottage, sur M. Jules Ferry, l'élection de celui-ci est ainsi assurée.

Les réunions Electorales ont recommencé dans divers quartiers de Paris. Les candidatures ouvrières ont complètement échoué à Paris. M. Brienne a eu 29 voix; M. Grandin 4; M. Hugelman 1, la sienne probablement.

A Amiens, un ouvrier, M. Desrousseaux a la tête du scrutin. Il y aura ballottage.

M. Jules Favre, qui n'est pas élu à Paris a été outrageusement battu à Lyon, dont il était député sortant. Ce n'est pas une défaite, c'est une déroute. 5,991 voix contre 16,585 données à M. Raspail. On dit que celui-ci va se désister, à Paris, en faveur de M. Garnier-Pagès.

Lyon, du reste, s'est montré aussi révolutionnaire que Paris; il a nommé M. Bancel en remplacement de M. Hénon, le favori des démocrates Lyonnais en 1857 et 1863. M. Hénon a toujours repoussé tout ce qui demandait le gouvernement, et cependant on ne l'a plus trouvé assez pur. L'eau-de-vie, même poivrée, ne suffit plus aux révolutionnaires militants; il leur faut de l'absinthe.

Le candidat de la misère, comme il s'est lui-même intitulé, M. Jules Wallès, n'a pas eu de chance dans le faubourg; à peine un demi quarteron de bulletins. « Qu'il tienne bon, dit un journal, il aura son heure. Il remplacera M. Gambetta ou M. Bancel, accusés de s'adoucir, passés bourgeois, comme MM. Carnot, Garnier-Pagès et Jules Favre. »

Un beau résultat, c'est celui que M. André Pasquet, rédacteur du National, a

réalisé dans la 1^{re} circonscription. Sur 35,417 votants, M. André Pasquet a eu 385 voix. Pour un confrère de M. Jules Ferry, c'est chiche.

Un autre résultat, dont le Réveil et le Rappel ne seront pas fiers, c'est l'évanouissement de l'ombre de Baudin dans la 5^e circonscription; 426 voix obtenues par M. Georges Baudin sur 37,321 votants. Décidément, malgré la prétention des légitimistes ultra-démocrates, le mandat électif n'est pas héréditaire.

La physionomie de la capitale, pendant les journées de dimanche et de lundi, a présenté une animation inséparable du grand mouvement politique qui s'accomplissait en son sein, dans la soirée de lundi la foule encombrait les boulevards et notamment les abords de l'Hôtel-de-Ville; mais sur aucun point on n'a eu de désordres sérieux à réprimer. Une bande d'un millier d'individus qui, de la place de l'Hôtel-de-Ville, s'était portée vers la Bastille a été dissipée sans résistance.

Les choses ne se sont point passées aussi paisiblement dans plusieurs localités des départements. A Amiens, 1,800 ouvriers environ, se sont dirigés mardi soir vers la fabrique de M. Cosserat, député sortant et réélu. Au faubourg de Ham, des carreaux ont été cassés, des verres brisés, et la gendarmerie a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

Quelques individus dont un était porteur d'un fusil, ont été arrêtés, à la suite de rassemblements qui poussaient des cris hostiles et qui avaient brisés les croisées du poste central de police.

A Dijon, les volets de l'imprimerie du Bien Public ont été brisés et trois arrestations ont été opérées.

On a pu remarquer que le chant de la Marseillaise était sorti en faveur pendant la période d'agitation que nous venons de traverser. C'est ainsi qu'à Angers, des rassemblements, formés devant la Mairie et devant la Préfecture, ont entonné l'hymne révolutionnaire. Dix-sept individus ont été arrêtés à cette occasion.

Mêmes scènes, avec circonstances aggravantes, à Saint-Etienne, une bande très nombreuse s'est dirigée, au chant de la Marseillaise et aux cris de Vivre Dorian!

que tu m'as donnée si généreusement. — Pourquoi me remercier, Jérôme?.. Il m'est si doux de faire parfois un peu de bien, en réparation du mal que j'ai laissé commettre!

D'ailleurs, notre amitié, alors que nous étions enfants, n'a-t-elle pas été scellée par le lien le plus vrai... la réciprocité de dévouement!

— Oui, et je te remercie surtout, René, de vouloir bien encore me guider dans ma vieillesse!

En prononçant ces mots, Jérôme tourna dans ses doigts une petite boîte qu'il avait prise sur la table.

Il regarda avidement cette boîte; et son regard scintilla d'un feu extraordinaire.

Elle contenait des morceaux d'une pâte à l'angélique, que Jérôme, secondé par René, avait fabriquée dans le laboratoire de la rue Maître-Albert.

— Il ne s'agira plus maintenant, dit le père de l'ex-favorite, il ne s'agira plus que de faire parvenir ce... présent à son adresse.

— Et ce ne sera pas difficile, reprit René; il ne faudra pour cela qu'un peu de prudence.

— Oh! sois tranquille, mon vieil ami; je préférerais mourir plutôt que de compromettre ton dévouement pour moi.

— Charles IX a souvent des spasmes nerveux tu le sais?

— Oui.

— Bonté, son médecin, est à la recherche de remèdes nouveaux...

— Eh bien?

EUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 29 mai 1869. (N° 11)

LE

TŒUR DU ROI

Roman historique,

PAR TURPIN DE SANSAY

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE IX

Un éclair du passé.

A l'époque de notre drame, la France, si longtemps glorieuse, si longtemps agitée de façons diverses, — mais toujours prête, néanmoins, à déployer hâtement son étendard de guerre, — semblait s'être résorbée en elle-même — et se mouvoir dans un réseau de traîtrises et d'infamies.

Les mémoires du temps ont retracé le tableau de notre malheureuse patrie, sous Charles IX.

Nous croyons utile, dans l'intérêt même de notre récit, de résumer ce tableau, — d'après des

Reproduction autorisée en vertu du Traité avec la Société des gens de Lettres.

vers le couvent des Jésuites, place Jac- quart. Les grilles des croisées du rez-de-chaussée ont été arrachées et le feu a été mis à la loge du concierge. A l'arrivée du préfet, du maire et du procureur impérial, accompagné du commandant de la gendarmerie et d'un piquet d'infanterie, la foule a battu en retraite. Quelques individus ont été arrêtés et la tentative faite pour déli- vrer l'un d'eux a échoué devant l'énergie déployés. Un sergent de ville a été légè- rement blessé.

A Toulouse, la foule s'est portée de la place du Capitole contre un poste établi au Palais de justice. Des pierres ont été jetées et ont atteint légèrement un officier et un soldat. Deux sommations ont été faites par le chef du poste; la foule s'est alors retirée. On porte à trente le chiffre des arrestations.

Hier 26, à Toulouse, de nouveaux ras- semblements se sont formés sur la place du Capitole. Le Préfet s'est rendu sur les lieux, accompagné du chef d'état-major général et du commandant de place; des sommations ont été faites, et une centaine d'arrestations ont été opérées. Le maire a adressé une proclamation à la population. Le calme était rétabli à minuit.

Mardi et mercredi soir, tentatives de désordres à Albi et dans le Tarn. Grâce aux mesures prises, elles n'ont pas eu d'importance. Des ouvriers de Mazamet qui devaient se joindre à ceux de Castres n'ont pu le faire. On a crié : *A bas Reille ! A bas les prêtres !*

Que conclure des scènes que nous venons de mentionner, sinon que l'élément révo- lutionnaire abonde encore parmi nous ? Aussi ne pouvons-nous trop recommander aux amis de l'Empire et de son gouver- nement de redoubler d'empressement et d'énergie pour assurer le triomphe définitif de la cause de l'ordre et de la vraie li- berté à l'occasion des nombreux ballotes qui se préparent. Que le succès de la révolution dans les élections de Paris, arrache à leur coupable torpéur les ab- stentionnistes et les indifférents.

Pour extrait : A. Layton.

Revue des Journaux

FRANCE.

On lit dans la France : Le caractère distinctif de cette élec- tion est l'échec subi par les principaux re- présentants du parti orléaniste et du parti légitimiste, aussi bien que par ceux du parti républicain modéré. Parmi les candidats marquants qui ont échoué, on compte, en effet : Orléanistes. — MM. Thiers (6^e cir- conscriptions); de Rénosat (Haute-Garon- ne); Casimir Périer (Aube); de Broglie (Eure); d'Andiffret-Pasquier (Orne); duc Decazes (Gironde); Baucher (Calvados); Lacave-Laplagne (Gers); Galmon (Lot); Prevost-Paradol (Loire-Inférieure); Louis Passy (Eure); Lambrecht (Nord); Corne- lin de Witt (Calvados); comte Joubert. Légitimistes. — MM. de Falloux (Ven- dée); de Birtélemy (Bouches-du-Rhône); de Larcy (Hérault); de Vogué (Cher). Républicains modérés. — MM. Jules Favre (Paris et Lyon); Carnot (Paris); Hénon (Lyon); Glais-Buisson (Côte-du-

— Eh bien... à la première occasion, et elle ne tardera pas, je l'espère, — dussé-je la faire naître, — tu offriras cette boîte au médecin Bottali. — Et le soir même j'aurai laissé loin de moi la capitale. — Dam! à moins que tu ne veuilles, le len- demain être roué vif en grève ricana René. — Je ne veux quitter la vie qu'après avoir accompli une mission que je considère comme sacrée, accentua lentement le père de Marie Touchet. — Sois tranquille, mon vieil ami, dans quel- ques jours l'occasion cherchée s'offrirait pour toi. — Vrai? où donc? — A la tour des Astrologues. — Cette demeure ténébreuse, où se rend cha- que nuit la reine-mère? — Précisément. — Et l'occasion se présenterait sûrement, dis-tu. — Bottali assistera aux mystères de sorcellerie qui auront lieu bientôt pour... Le parfumeur fut interrompu dans sa phrase par un valet venant annoncer qu'une dame mas- quée demandait à parler à Jérôme Touchet. — A moi? fit le vieillard étonné. — Oui, messire, à vous seul, répondit le valet. — Fais entrer, dit le parfumeur. Puis se préparant à se retirer : — Si tu as besoin de moi, appelle... j'accour- rai aussitôt.

Nord); Géroull (Paris); Marie (Bouches- du-Rhône).

» Cela veut dire, à ne pas s'y mépren- dre, que le temps des partis mixtes est passé, et que les minorités de demi-teinte n'ont plus que deux résolutions à prendre : ou se rallier franchement au parti des dynas- tiques progressistes, ou abdiquer sans re- tour. »

JOURNAL DES DÉBATS.

Le Journal des Débats s'exprime ainsi : « La liste à laquelle s'était rallié l'op- position libérale modérée n'a pas été heu- reuse à Paris. En voyant M. Emile Ollivier et M. Guéroult échouer complètement, et MM. Thiers, Jules Favre et Garnier-Pagès obligés de se soumettre à une seconde élection, tous les hommes qui redoutent les partis extrêmes ne pourront se défendre d'un sentiment pénible. Mais il ne faut pas non plus trop s'affliger ni surtout trop s'ef- frayer de ces insuccès. M. Thiers maintient sa candidature, et il est à peu près certain qu'il sera élu au second tour. Les députés du Var ont déjà réparé à l'égard de M. Emile Ollivier l'injustice des électeurs de la Seine. Sur les cinq députés élus à Paris au premier tour de scrutin, il y en a trois qui étaient soutenus par les conservateurs libéraux tout aussi bien que par les radicaux, nous verrons bientôt ce que feront les deux autres au Corps législatif.

PATRIE.

La Patrie résume son opinion, sur le résultat des élections de Paris, par les con- sidérations suivantes :

« Il n'y a plus en présence que le parti conservateur et la démagogie.

» Faut-il s'en alarmer? Non, et pour deux raisons.

» D'abord, c'est que cette situation est beaucoup plus vraie que celle que créait jusqu'à ce jour l'existence de partis arti- ficiels, sans racines dans le pays. La se- conde raison, c'est que le parti conserva- teur possède dans le pays une immense majorité.

» Désormais éclairée sur sa situation vraie et sur ses réels intérêts, la France saura qu'il n'y a plus pour elle de choix qu'entre l'Empire et la Révolution. Son choix est fait, l'Empire s'affirme et se fonde à jamais par cette opposition même de la démagogie, la seule qui reste debout et qu'il ait à l'avenir la mission de comba- tre. »

MONITEUR.

On lit dans le Moniteur : M. Bancel a été nommé sans s'être ex- pliqué sur aucune des questions qui lui avaient été posées, sans avoir déclaré s'il est vraiment l'auteur des vers légitimistes de 1844, s'il est vraiment l'auteur des vers ultra-révolutionnaires de 1853, s'il a vérita- blement porté, à Bruxelles, un toast « à la destruction des armées du bandit, » s'il entend ou non, tenir le serment qu'il vient de prêter; M. Bancel a été nommé sans qu'il ait fourni aucun éclair- cissement de nature à résoudre ou à at- ténuer ces contradictions et ces équivo- ques.

Il suit de là que le suffrage parisien a accepté, comme député assermenté de l'Empire, le légitimiste de 1844, le dé- mocrate de 1848, le pamphlétaire anti- impérialiste de 1854, le constitutionnel équivoque d'aujourd'hui, le révolutionnaire de demain; tout cela pour punir M. Emile

Et René disparut au moment où le valet in- troduisait la dame masquée. A sa vue, Jérôme Touchet éprouva un tressail- lement dont il ne put se rendre compte. Il lui indiqua un siège, et lorsque la dame se fut assise : — Qui es-tu? l'honneur de recevoir? balbutia Jérôme intrigué. — Pour toute réponse, la visiteuse enleva preste- ment son masque. Jérôme reconnut sa fille. C'était Marie, en effet, instruite par Mauvel du séjour occupé à Paris par le vieillard. Jérôme devint subitement, pâle et, réprimant un geste de colère, voulut s'éloigner. — Rostez, mon père, je vous en prie! dit l'Orléaniste en lui saisissant la main. — Fille maudite; laissez-moi! laissez-moi! s'écria le vieillard, en cherchant à se dégager de l'étreinte filiale. — Non, mon père, j'ai eu le courage d'affron- ter votre courroux, il faut que vous m'entendiez! — Mais ne vois-tu pas que ta présence fait monter à mon front la rougeur de la honte! — Je ne suis plus la maîtresse du roi... je suis une fille repentante et malheureuse! dit Marie d'un ton de voix indéfinissable; je vous demande grâce et pitié! Ces mots fondirent en un instant toutes les glaces du cœur de ce père irrité. Il s'affaissa plutôt qu'il ne se assit sur un esca- beau, et faisant appel à son courage : — Que voulez-vous de moi? Parlez, dit-il.

Ollivier d'être demeuré fidèle à la logique de ses principes et à la tradition de ses actes en tenant son serment à l'Empire, en cherchant la conciliation pacifique entre l'Empire et la liberté. »

Pour extrait : A. Layton

Catastrophe de Firminy

Le Mémorial de la Loire donne les détails suivants, sur une catastrophe qui a eu lieu aux puits Montferrad, dans les mines de Firminy.

Le 20 mai, vers cinq heures du soir, 14 ouvriers — parmi lesquels était le sous- gouverneur Béal, — formant le poste de nuit, descendirent, comme d'habitude, dans les travaux du puits.

Ces travaux paraissaient se trouver dans les meilleurs conditions possibles d'aéragé et de solidité. La présence du grison n'avait été constatée ni par le poste du jour, ni par le gouverneur.

Toutefois, par mesure de sûreté, chaque homme était muni de sa lampe Dawy.

On travaillait depuis six heures environ, sans qu'aucun signe particulier révélât quelque danger prochain, quand vers minuit une explosion formidable retentit. C'était le grison qui s'enflammait. Les qua- torze ouvriers sont terrassés; les uns brûlés, les autres asphyxiés. Tous tués sur place.

Un quinzième mineur, occupé à l'exploita- tion du puits St-Thomas, à plus de 500 mètres du lieu du sinistre, est étouffé par le gaz qui a parcouru instantanément cette énorme distance. Dix autres sont renversés dans une demi-asphyxie. Heureuse- ment on peut parvenir assez à temps à l'en- droit où ils gisent, pour les arracher à une mort certaine. Aucun d'eux n'a reçu de brûlures. Après des soins énergiques, on les transporta chez eux à peu près saufs et sains.

Dès que les dégagements du gaz per- mettent de commencer les travaux de sau- vetage au puits Montferrad, on y procède avec la plus grande activité. Mais mille précautions sont à prendre. Vers cinq heures, on peut ramener à la lumière deux cadavres, quatre autres à six heures. Enfin, à sept heures, toutes les victimes sont transportées à l'hôpital de Firminy et rangées sur des lits de paille recouverts de draps blancs, dans une des salles du rez-de-chaussée.

L'aspect de ces cadavres est affreux. Quelques-uns sont comme calcinés et ra- cornés par les flammes. Les têtes de deux ou trois sont réduites aux proportions de têtes d'enfants. Les membres sont crispés, tordus et dans des positions qui attestent une résistance courte mais désespérée, l'un a les bras raidis, tendus en avant, comme s'il repoussait un ennemi invisible; un autre tient les mains croisées sur le front, et semble pris d'épouvante à la vue de quelque horrible spectacle. Presque tous ont le visage, les mains, et la poitrine noirs, et comme carbonisés par plaques. En quelques parties, l'épiderme a disparu sous l'action du feu et laisse voir de larges plaies d'un rouge vif.

Nous renonçons à décrire les scènes de désolation qui se passent dans cette salle funèbre où des mères, des épouses, des enfants, viennent reconnaître un fils, un mari, un frère. Ce spectacle déchire l'âme.

— Il y a quelques jours, reprit Marie subis- sant malgré elle une émotion poignante, je vous rencontrai, et... je sentis tressaillir toutes les fibres de mon cœur...

Le vieillard hochait la tête en signe d'incrédulité.

— Oh! ne doutez pas de mes paroles... La vue d'un père a le privilège de réveiller les sen- timents endormis dans l'âme d'un enfant.

— N'étais-je donc pas mort en toi, ces sentiments, le jour où tu quittas la maison pa- ternelle pour monter sur le pavoi de la débauche et de l'infamie!

L'Orléaniste cacha sa tête dans ses mains. Mais réprimant aussitôt sa honte :

— Je viens vous demander pardon, mon père, de tout le chagrin que je vous ai causé.

— Le déshonneur de ma maison a été con- sommé; mes lèvres ne sauraient rétracter la malédiction.

— Oui... c'est vrai!... je suis une fille maudite... les passions m'ont perdue... j'ai été entraînée par une ambition dont je ne me rendais pas compte... Oh! mon père, mon père, voyez mon repentir et mes larmes!

— Ce ne sont pas encore des larmes de sang comme celles que j'ai versées, moi!

— Mais si je vous demandais, suppliante et humiliée, de m'ouvrir la maison paternelle, de m'y traiter comme votre servante... dites, me recevriez-vous?

La suite au prochain numéro.

Parmi les morts il y en a six qui laissent des veuves et, hélas! en tout vingt-cinq orphelins! Les autres étaient célibataires.

Voici leurs noms. (Suit une liste).

Il est inutile d'ajouter que des secours ont été mis immédiatement à la disposition des familles de ces malheureux par la Com- pagnie de Firminy et Roche-la-Molière.

M. Castaing, préfet de la Loire; M. Corbin, procureur impérial; M. Cacarié, ingénieur en chef des mines; M. Terme, juge de paix; M. Limousin, adjoint de Firminy, faisant les fonctions de maire; M. de Rivière directeur des mines, et les ingénieurs, sont restés une grande partie de la matinée, soit à l'hospice, soit au puits Montferrad et partout où leur présence est nécessaire.

Ils ont assisté, ce matin, ainsi que M. le secrétaire général de la préfecture et MM. les commandant et capitaine de gen- darmerie, aux obsèques des 15 victimes qui ont eu lieu à sept heures au milieu du concours des populations de Firminy et du Chambon, en deuil.

Tous les habitants de Firminy ont voulu suivre les corps de leurs infortunés concitoyens au cimetière; à la suite marchaient, dans une silencieuse douleur, M. le maire et ses adjoints, et tous les membres du Conseil municipal.

Un douloureux épisode a suivi la cata- strophe de la nuit, vers 4 heures et demie du matin, une jeune femme les yeux hagards, les cheveux en désordre et à peine vêtue accourait à la mine, réclamant à grand cris son mari et son beau-père. Ils étaient mort tous deux! la pauvre femme est tombée évanouie sur la route on a dû la transporter dans un café voisin où elle a reçu des soins malheureusement inutiles. Quelques heures après elle expirait, en- ceinte de sept mois.

En apprenant la catastrophe de Firminy, l'Empereur a envoyé une somme de quatre mille francs destinée à être distribuée, comme premier secours, aux familles des victimes. A. BOUDIN.

Nouvelles du jour

Le Journal officiel annonce que l'in- térieur du ministère des affaires étrangères, confié à M. Rouher, ministre d'Etat vient de cesser; M. de La Valette a repris ses fonctions.

Pendant que les politiques prussiens, à l'exemple des cabinets étrangers, observent et commentent les élections qui ont lieu en France, la Gazette de Cologne trouve qu'en France on s'occupe trop des affaires prussiennes et allemandes.

Ce sentiment est en contradiction avec la nature des chose, qui veut qu'un peuple s'intéresse aux affaires de ses plus proches voisins.

La France a, dit la Presse un motif particulier de regarder de près ce qui se passe de l'autre côté du Rhin. Les projets ambitieux de roi Guillaume et de son mi- nistre ne sont un mystère pour personne, et si la France a commis, en 1866, la faute de laisser le champ absolument libre au dé- veloppement de la suprématie prussienne, il est peu probable qu'elle recommence de gaieté de cœur la même faute aujourd'hui.

Dans la séance des Cortès, du 25 mai, le maréchal Serrano a déclaré que le gouver- nement veut l'abolition de l'esclavage, mais à la condition qu'elle sera réalisée avec prudence, de manière à léser le moins possible les intérêts particuliers. Le maréchal a dit aussi que le gouvernement désirait que Cuba et Porto-Rico jouissent de toutes les libertés de la Péninsule. En attendant, une dépêche de Plymouth, d'après des récents avis de Cuba, prétend que des personnes dont le seul crime était de sympathiser avec les insurgés, auraient été fusillées par les troupes espagnoles. Les insurgés en repré- sentés auraient fait subir le même sort à quelques-uns de leurs prisonniers.

Le projet de constitution adopté par les Cortès dans la soirée de mercredi, a été ren- voyé à la commission pour être révisé; on fixera ultérieurement le jour pour le vote sur l'ensemble.

Pour extrait : A. Layton.

Chronique locale.

Monseigneur de Las Cases à Cabors.

Dimanche dernier, au milieu de l'agitation de notre lutte électorale, nous avons entendu une parole de paix et de charité Mgr de Las Cases, ainsi que vous l'aviez annoncé, est venu plaider devant nous la cause, si chère à son cœur, des enfants arabes orphelins. Un auditoire nom- breux remplissait la vaste nef de notre Cathé- drale, et il était aisé de voir combien il était

sympathique par avance à un si bel acte de zèle épiscopal.

Le discours qui nous a été adressé aurait triomphé de dispositions plus rebelles. Il serait difficile de faire des malheurs de l'Algérie, un tableau à la fois aussi simple et aussi touchant. Mgr de Las Cases a pu comprendre, en voyant les larmes qui coulaient de presque tous les yeux, qu'il possédait le bienheureux secret de rendre ses émotions contagieuses. Et ce n'est pas la sous notre plume une phrase banale et un éloge mensonger; en l'écrivant, nous sa- vons qu'elle n'étonnera point ceux de ses audi- teurs qui nous liront. Si vis me flere, dolendum est primum ipse tibi: ce vieux précepte du poète romain a été vrai une fois de plus. Mgr de Las Cases est surtout habile à toucher la corde du patriotisme, cette corde qui vibre toujours en France. Il jette aux oreilles de ses auditeurs les noms des lieux où se sont passés les scènes qu'il raconte, parce qu'il sait, dit-il, qu'en les entendant plus d'une mère sera atten- drie, et que s'ils peuvent ouvrir des plaies douloureuses, ils lui rappelleront que cette Algérie, arrosée du sang de son enfant, doit lui être chère, et qu'elle ne doit pas reculer de- vant un léger sacrifice pour achever de la ren- dre française et chrétienne. Il sait aussi que ces noms réveilleront chez plusieurs des souvenirs de gloire, et qu'ils donneront volontiers une amoune pour achever une conquête à laquelle leur courage contribuera si vaillamment autre- fois. Eh bien! c'est là une tactique oratoire merveilleuse. Un ancien soldat de l'armée d'Afrique le reconnaissait naïvement: Oh! di- sait-il au sortir du sermon à une personne qui me l'a rapporté le même jour, Oh! j'ai donné de bon cœur à cet Evêque. Savez-vous que je connais tous les endroits dont il a parlé, que j'y ai été tout comme lui, et que je m'y suis rude- ment battu contre les Arabes? Voilà comment je me plairais à entendre toujours prêcher.

Ce vœu est un peu difficile à accomplir. Aujourd'hui cependant, je voudrais Monsieur le Rédacteur, faire connaître à vos lecteurs les traits principaux de ce discours qu'ils n'ont pu tous avoir le bonheur d'entendre. A cette lecture, ils éprouveront certainement une pen- sée de regret, peut-être aussi une pensée de charité. Qu'ils remarquent bien que si la pre- mière est inutile, la seconde est le bon mouve- ment dont ils ne doivent pas se délier, mais qu'ils doivent suivre et mettre à exécution.

Je viens, a dit Monseigneur, frapper à la porte de tous les diocèses et de toutes les pa- roisses de France. Les œuvres y sont déjà nombreuses, je ne l'ignore pas; j'ose cependant leur demander une place pour la mienne, parce- qu'elle est d'une importance souveraine. J'ajoute que je me présente ici avec plus de confiance qu'ailleurs, parce que votre Evêque et venu l'année dernière à mon secours avec sa générosité si connue.

Depuis que les soldats français ont conquis l'Algérie, à notre patrie, les prêtres français lutent pour la conquérir à notre foi. Mgr Du- puch et Mgr Pavy, deux noms que tout ami de notre colonie doit prononcer avec reconnais- sance, ont les premiers engagé le combat. Ils n'ont pu parvenir à se mettre en rapports sé- rieux avec la population indigène. La providen- ce, qui agit à son heure, vient de nous offrir l'occasion de ce bien jusqu'ici impossible.

De redoutables fléaux, les sauterelles, la fa- mine, le choléra, ont décimé l'Algérie. Ils se sont surtout appesantis cruellement sur les Arabes. Alors la charité chrétienne, cette force surnaturelle, qui a converti le vieux monde païen et qui reste aujourd'hui l'invincible ar- gument du catholicisme, a pu paraître et exercer sur les Arabes toute son influence. Cette vertu, la plus étrangère au Coran, a surpris et puis gagné. A partir de ce moment, la ré- génération de la colonie a été entre nos mains; les tribus ne nous ont pas seulement abandonnés les orphelins, les pères et les mères sont venus nous présenter leurs enfants. Or, élever l'en- fance et la rendre chrétienne, voilà l'unique voie pour arriver à transformer la race Arabe. Nous pouvons bien mériter, obtenir le respect et la sympathie des hommes faits; mais une plus grande ambition me paraît chimérique.

Pour entreprendre la réalisation de mes gi- gantesques desseins, il me fallait des auxiliaires. Je les ai trouvés chez les colons, chez les soldats et les prêtres français.

Je le proclame en tous lieux, et je le proclame hautement : ils ont été grandement calomniés devant l'opinion. C'est un devoir que je rem- plis, en accomplissant l'œuvre de leur réha- bilitation.

Le colon, c'est le Français transplanté sur le sol Algérien, et s'il ne s'est pas dépourvu des défauts de sa race, il n'en a point perdu les qualités généreuses. Elles se sont admirablement déployées au milieu de nos malheurs.

Sans ressources pour faire vivre et pour éle- ver les orphelins Arabes, j'avais béni, comme une céleste inspiration, la pensée qui m'était venue de chercher à les placer dans les familles de mes colons. Eh bien! cette inspiration, ils l'avaient eue avant moi, et ils l'avaient aussitôt mise à exécution. Visitant une tribu presque détruite, je fus attiré en n'y voyant pas un seul enfant. Où sont-ils, m'écriai-je alarmé? Je l'appris dans les premières habitations de colons que je rencontrai. Ces pauvres gens avaient pris sous leur toit un nombre d'orphelins égal et quelquefois supérieur à celui de leurs pro- pres enfants. Et c'était beaucoup, car chez nous, je le dis avec fierté, chez nous les familles sont nombreuses.

Dans une de mes courses dans la région montagneuse de ma province, j'arrivais dans un village de colons auxquels je m'empressai d'offrir des secours. — Nous sommes bien pauvres, Monseigneur, me répondirent-ils, mais un peu plus haut vous trouverez un village qui est dans la plus affreuse détresse. Allez y d'abord, et s'il vous reste quelque chose, vous nous le donnerez. Emu de tant de désintéressement, je me rendis en toute hâte au lieu désigné. Il était temps. Depuis une semaine, les habitants s'étaient d'un commun accord mis à la démigration, afin de n'être pas réduits à renvoyer leurs petits adoptés. Y a-t-il beaucoup de dévouements qui soient plus beaux !

Ecoutez celui d'un zouave que je rencontrai un jour au milieu des sables du désert. Je l'ai remarqué souvent, lorsque je trouve nos soldats, un rayon de joie éclairer leur mâle visage bruni par un soleil trop ardent. C'est sans doute que je suis pour eux une image de la patrie absente, un souvenir de leur première communion et de la religion de leurs jeunes années. J'aperçus sur les épaules de mon zouave un étrange fardeau, une jolie petite fille Arabe, âgée de dix-huit mois. Il l'avait, me dit-il, ramassée sur un chemin, auprès du cadavre d'une femme, sa mère probablement ; il l'avait prise dans ses bras, et lui avait fait de son sac de munitions un berceau tout militaire. Mon ami, lui dis-je, vous avez noblement agi, à présent votre évêque vous débarrassera d'une tâche trop gênante pour vous ; il se chargera de votre enfant. Quelle ne furent pas ma surprise et mon admiration lorsqu'il me répondit : Monseigneur, je ne puis m'en séparer. Avant de posséder ce trésor, je n'étais pas même un homme ; il me semble qu'il présente je suis devenu une mère. Et tenez, ajouta-t-il naïvement, si je vous la donnais, je n'aurais plus de jambes. Lorsque durant mes longues étapes sous un ciel embrasé je me sens défaillir, je tourne la tête, je vois mon petit ange, et je me sens tout rajeuni. Brave zouave ! Oui, il était bien devenu une mère ; il avait trouvé le moyen d'habiller avec une coquetterie féminine et presque avec recherche sa gentille adoptée, tandis qu'il était couvert de misérables guenilles. Il avait depuis peu fait une expédition. Or l'uniforme du guerrier, au retour d'une campagne, est à peu près dans l'état où est le drapeau de son régiment ; mais plus il est comme lui en lambeaux, déchiré et criblé de trous, et plus il témoigne du nombre des glorieux exploits qui ont été accomplis. Ce zouave voilà bien ce qu'est le soldat français, lion sur le champ de bataille, et le lendemain doux et compatissant comme une sœur de charité, pour le vaincu qu'il a blessé la veille, et qu'il rencontre gémissant sur ses pas.

Je ferais à la vérité cependant, si je n'osais, quoique évêque, dire que mes prêtres ont encore plus montré d'héroïsme. Au lieu de pas des aventuriers, et ce n'est pas la lie de son sacerdoce, si toutefois il y en a une, que la France a versée sur notre continent. Ce sont des hommes dont le dévouement se trouvait à l'étroit, et qui sentaient qu'un terrain vierge à défricher et à couvrir de riches moissons allait bien à l'exubérance de sève et d'ardeur qui bouillonnait en eux.

Lorsque le choléra vint nous affliger je me transportai à Biskra, petite oasis au milieu de sables, à 180 lieues des côtes. Vous savez que mon diocèse égale en étendue les deux tiers de la France. Voici ce qui y arriva. Les troupes et les colons se décidèrent à l'abandonner. En passant devant le presbytère, le commandant appela le prêtre, et l'invita à le suivre. Tous les français partirent-ils, demanda celui-ci ? — Oui ; cependant nous laissons un petit détachement — s'il en est ainsi, je reste, je ne veux pas qu'il soit vrai qu'un de mes compatriotes, atteint du fléau, ait en vain cherché un prêtre pour consoler son agonie. Si jamais plus tard je rencontrais sa mère sur la terre de France, je ne veux pas avoir à rougir en sa présence. Il resta ; deux jours après, il était emporté par le choléra.

La nouvelle de sa mort venait à peine de m'arriver à Djelmarr, lorsque je vis entrer chez moi un vieillard à cheveux blancs. C'était un des Pères Jésuites les plus âgés de la résidence de mon diocèse. Monseigneur, me dit-il, d'un air timide et presque embarrassé, j'ai pensé qu'il fallait un autre prêtre à Biskra, et que ce serait dommage d'y envoyer un jeune homme. Je touche au terme de ma carrière, vous le voyez ; si je tombe victime du choléra, j'aurai peu diminué le nombre des années que j'ai encore à vivre. Permettez-moi de partir. Je serai dans mes bras l'héroïque vieillard, mais j'acceptai. Il nous fut du dévouement là-bas, et nous l'acceptons comme il s'offre, avec simplicité. Il savait qu'il allait à la mort, et il ne se trompait point. L'atriste nouvelle s'en répandit bientôt dans la province.

Le jour de mon arrivée dans ma ville épiscopale, on me dit que douze prêtres, venus du littoral, sollicitaient quelques instants d'audience, je les fis introduire, Monseigneur, me dit l'un d'eux, nous avons en ce moment peu de travail chez nous ; nous venons tous nous mettre à votre disposition pour remplacer le religieux qui a succombé à Biskra. Choisissez l'un de nous, car nous sommes tous également prêts à partir. Celui que j'y envoyais n'est pas mort, non... mais sa belle et vive intelligence, une crise terrible la lui a enlevée ; ah ! je l'espère fermement, elle lui sera rendue au ciel.

Voilà les auxiliaires de mon œuvre et de mon épiscopat et en les montrant tels qu'ils sont, je

veux prouver à la France que l'Algérie est une fille digne d'elle.

Qu'elle ne lui refuse donc pas les ressources qui lui sont absolument nécessaires. Le moment de la régénération complète de cette belle contrée est venu. Les enfants Arabes sont à nous, et par eux toute la race Arabe de l'avenir. Trois sentiments jusqu'ici étaient profondément ancrés en elle, la haine du travail, la haine de la France, la haine du Christianisme. Elle sera élevée désormais dans l'amour du travail, dans l'amour de la France, dans l'amour du Christianisme.

J'ai fondé deux vastes orphelinats, l'un à Tagaste, la ville natale de Saint-Augustin, l'autre à Hippone, sa ville épiscopale. Les dépenses annuelles de ces deux maisons sont de cent mille francs. C'est de vous et de tous mes compatriotes que j'espère les recevoir.

Mgr de Las Cases est alors passé dans nos rangs, nous tendant lui-même la main pour ses pauvres et malheureux adoptés. L'abondance de nos aumônes lui a prouvé combien sa parole éloquent nous avait remués, et combien elle nous avait intéressés à ceux dont il venait de nous entretenir. La somme qu'il a reçue de nous, s'élève à près de 500 francs.

Mgr de Las Cases nous disait en terminant, que l'Algérie n'avait plus qu'une ressource : le cœur de la France. En terminant, nous lui disons, nous, quelle a une autre ressource, le cœur de ses Evêques, et que cette ressource est immense. Oui, elle pourra avoir confiance, tant qu'elle aura à la tête de ses provinces des pasteurs aussi dévoués et aussi actifs que celui que nous avons vu à Cahors, dimanche dernier.

Il est temps, Monsieur le Rédacteur, que je termine cette lettre, un peu trop longue peut-être. J'ai voulu faire arriver jusqu'à vos lecteurs les chaleureux accents qui nous ont si vivement émus ; je l'ai essayé, autant que permet de le faire une analyse froide et décolorée. S'ils pouvaient sous cette forme trouver encore le chemin des cœurs, et y exciter un peu de compassion et de pitié généreuse, je me tiendrais pour heureux d'avoir ainsi apporté une pierre de plus à l'édifice que la main de la charité va bâtir sur la terre trop longtemps infidèle et barbare d'Afrique.

Agréez, etc.

L'abbé G. LACARRIÈRE.

N. B. — M. l'abbé Verdier, vicaire-général, veut bien se charger de recueillir toutes les aumônes qui seront faites dans le diocèse pour les orphelinats de la province de Constantine. Déjà plusieurs curés et d'autres personnes lui ont envoyé leurs offrandes.

On annonce pour mercredi prochain, 2 juin, une soirée musicale, au profit de l'orphelinat des jeunes Arabes. Cette soirée sera donnée dans la salle de spectacle, avec le concours de l'Orphéon de la ville.

Procession de la Fête-Dieu ou du Saint-Sacrement, le Dimanche 30 Mai 1869.

La procession sortira par la porte latérale, du côté de la Préfecture, suivra la rue St-Etienne, les Quais jusqu'au Pont Louis-Philippe, remontera par les Boulevards et rentrera par la rue de la Liberté et la grande porte de la Cathédrale.

— Les habitants du parcours sont invités à pavoiser de leur mieux.

Recensement général des votes

En exécution de l'arrêté de M. le Préfet, en date du 20 mai dernier, une Commission composée de MM. Bessière, Besse de Laromiguière et Dupuy, chargée du recensement général des votes émis les 23 et 24 mai, pour l'élection de deux députés au Corps législatif dans le département, s'est réunie aujourd'hui samedi, 29 mai courant, à midi, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors.

Cette Commission a nommé M. Besse de Laromiguière président et M. Dupuy secrétaire.

Elle a ensuite procédé au recensement des votes et arrêté définitivement les résultats de l'élection de la manière suivante :

Table with 2 columns: Circonscription, Votes. 1st Circonscription: Electeurs civils inscrits... 44,746; Votants... 38,076; M. le comte Joachim Murat... 32,861; M. Delord... 5,143; Voix perdues... 72.

Table with 2 columns: Circonscription, Votes. 2nd Circonscription: Electeurs civils inscrits... 43,526; Votants... 37,114; MM. Delheil... 23,470; Calmon... 10,517; Dufour... 3,047; Voix perdues... 80.

En conséquence, M. le président a proclamé M. le comte J. Murat député du Lot, pour la première circonscription et M. Delheil, député du même département, pour la seconde circonscription.

Aux Electeurs du Lot

Honneur à vous, électeurs du Lot, vous avez dignement accompli vos devoirs de citoyens français, en résistant aux suggestions trompeuses des ennemis de l'Empire.

Le bon sens public a prévalu et les voix qui partout se sont fait entendre nous ont dit : Nous ne voulons plus de révolutions ; nous entendons conserver la dynastie Napoléonienne !

A ceux qui, depuis six mois, s'efforçaient de vous inspirer de la haine pour celui qui fut le grand restaurateur de l'ordre social, vous avez répondu par un vote de confiance.

Les élections de 1869 avaient une importance exceptionnelle ; elles devaient exercer une influence décisive sur les destinées de la France ; vous l'avez compris.

Vous n'avez point écouté ceux qui voulaient vous lancer dans les hasards de l'inconnu, vous avez bien agi.

Le triomphe de l'opposition c'était, à n'en pas douter, le triomphe de ces hommes qui veulent ramener le pays aux agitations politiques de 1848. Ne les voyait-on pas déjà dans nos communes relever la tête en prévision d'un succès certain ?

Honneur à vous, électeurs, d'avoir fermé l'ère des révolutions ; grâce à la sagesse de vos décisions, la France pourra continuer sa marche lumineuse et cela pour le bonheur de tous les peuples, car la voix de la France est pour tous une voix amie.

Merci d'avoir suivi les conseils que je me suis permis de vous donner et qui étaient inspirés, soyez en sûrs, par le plus ardent patriotisme.

A l'avenir, plus que jamais, le pays devra intervenir dans ses affaires, et il nous sera permis, espérons-le, de nous retrouver ensemble dans les colonnes du Journal du Lot.

HENRI DU BOUSQUET-LABORDERIE. Vayrac, ce 26 mai 1869.

NAVIGATION DU LOT RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE SAINT-GÉRY ADJUDICATION

Le mercredi, 30 juin prochain, à 2 heures après midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef de la Navigation du Lot, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la reconstruction du Barrage de Saint-Géry.

Les travaux sont évalués à 85,000 francs, y compris une somme à valoir de 12,711 francs 46 centimes pour dépenses imprévues.

Le cautionnement est fixé à 2,400 fr.

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 26 au 29 mai

Naisances.

Gay (Eugène) rue de la Liberté. — Carrié (Joseph), rue Mascoutou.

Mariages.

Graniou (Michel), propriétaire et Graniou (Marie).

Décès.

Rigal (Adèle), 1 mois 1/2 à Frayssinet. — Lalbengue (Julie), 49 ans épouse Massot, née à Cahors, rue Clément-Marot. — Bro (Jean-Louis) ex-employé 46 ans rue Impériale.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier de France fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois ou de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant un annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris. L'emprunteur a d'ailleurs le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, 19, rue Neuve des Capucines, à Paris.

Voici le résultat des élections dans quelques départements voisins.

Table with 2 columns: Département, Votes. AVEYRON. — 1re circonscription: Girou de Buzareingues, officiel 20,267 élu. Rodat... 16,295. Thibon... 2.

Table with 2 columns: Département, Votes. 2e circonscription: Calvet-Rogniat, officiel... 16,248 élu. De Bonald... 6,788. Barascud... 5,492. Achille Villa... 4,359.

Table with 2 columns: Circonscription, Votes. 3e circonscription: Pierrot-Deseilligny... 18,386 élu. Cibiel... 18,041.

Table with 2 columns: Département, Votes. TARN-ET-GARONNE. — 1re circonscription: Prax-Paris officiel... 21,527 élu. Vaisse-Cibiel... 7,989. De Limairac... 3,153.

Table with 2 columns: Département, Votes. 2e circonscription: Belmontet officiel... 18,619 élu. Chabrié... 7,076. de Mauvoisin... 3,006. Tournayre... 441.

Table with 2 columns: Département, Votes. LOT-ET-GARONNE. — 1re circonscription: H. Noubel officiel... 49,378 élu. Baze... 7,548. Pascal Duprat... 1,330.

Table with 2 columns: Département, Votes. 2e circonscription: De Richemont... 22,090 élu. Arago... 8,100.

Table with 2 columns: Département, Votes. 3e circonscription: Dollfus... 16,617 élu. Martinelli... 11,467. Baze... 645.

Table with 2 columns: Département, Votes. DORDOGNE. — 1re circonscription: Paul Dupont officiel... 22,136 élu. Feytaud... 205. Chavoix... 10,472.

Table with 2 columns: Département, Votes. 2e circonscription: Comte Boudet officiel... 19,989 élu. Delbetz... 5,984. Nathan... 2,196.

Table with 2 columns: Département, Votes. 3e circonscription: De La Valette officiel... 21,441 élu.

Table with 2 columns: Département, Votes. 4e circonscription: G. de Bosredon officiel... 19,052 élu. Gibiat... 4,524. Roger... 4,650.

Table with 2 columns: Département, Votes. GARONNE (Haute-). — 1re circonscription: D'Aguevives officiel... 45,463 élu. Mulé... 6,573. Decazes... 4,887.

Table with 2 columns: Département, Votes. 2e circonscription: De Campagno officiel... 14,180 élu. De Rémusat... 9,632. Duportal... 3,832.

Table with 2 columns: Département, Votes. 3e circonscription: Piccioni officiel... 46,515 élu. Calés... 7,724. Depyre... 4,451. Brettes... 3,373.

Table with 2 columns: Département, Votes. 4e circonscription: Tron officiel... 14,028 élu. Lapène... 4,118. Saintgème... 1,608.

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE DU GOUVERNEMENT DE HONDURAS

Plusieurs établissements financiers s'étant engagés à souscrire la somme pouvant rester disponible des obligations hypothécaires du chemin de fer interocéanique (neutralité garantie par la France, l'Angleterre et les Etats-Unis), le public est prévenu qu'aucune demande ne pourra être admise, si elle n'est faite au plus tard par le courrier du lundi 31 mai, dernier délai accordé et annoncé dès l'origine par les journaux.

Paris, 24 mai 1869. Le Ministre Plénipotentiaire, V. HERRAND.

AMÉRIQUE CENTRALE. L'EMPRUNT DU HONDURAS.

Nous lisons dans un journal :

« Depuis quelques années, la sympathie des capitalistes semble se tourner vers les placements américains. Le malaise politique de la vieille Europe, l'état précaire de la plupart des gouvernements, comparés à la stabilité américaine, sont de nature, en effet, à attirer la faveur publique vers les valeurs qui se négocient de l'autre côté de l'Océan. C'est ainsi que nous avons vu les bons américains monter en quelques années de 15 à 20 0/0, et les obligations du Transcontinental obtenir une plus-value considérable sur le marché de Paris.

Le nouvel emprunt annoncé aujourd'hui dans les journaux financiers, et dont nous publions plus loin les détails, est appelé au même succès que ses devanciers. Il s'agit d'une somme de 40 millions environ à prêter au gouvernement de Honduras, pour terminer une ligne de chemin de fer destinée à rallier l'Atlantique à l'Océan Pacifique.

Cet emprunt est remboursé par 207,509 obligations, remboursables à 300 fr. Elles sont émises à 225 fr., et rapportent 20 fr. d'intérêts payables le 1er mars et le 1er septembre de chaque année, en or, et sans réduction aucune, sur les principales places de l'Europe et de l'Amérique.

Le remboursement aura lieu en dix-sept ans, au pair, par tirages semestriels. Chaque obligation sortie au tirage sera remplacée immédiatement entre les mains du souscripteur par une action de jouissance, qui aura part au tiers des revenus de la ligne, et qui rapportera au moins, d'après le rapport des ingénieurs, 50 fr. d'intérêt.

Le rendement des obligations, en tenant compte de la prime de remboursement, sera d'environ 12 0/0. Outre cet intérêt, les souscripteurs bénéficieront de tous les avantages de l'action de jouissance.

Cette souscription présente donc au public des avantages exceptionnels, et nous ne serions pas surpris qu'elle obtint en

France un grand succès. Les obligations sont garanties par une hypothèque sur le chemin de fer et sur ses revenus ; elles ont pour garantie les forêts et les domaines de l'Etat, dont l'exploitation suffirait seule au remboursement intégral des obligations.

Une commission composée des noms les plus honorables a été nommée pour surveiller l'emploi des fonds, et pour veiller au paiement régulier des intérêts et au remboursement des obligations.

Nous croyons que cette affaire mérite à tous les points de vue les sympathies du public. Les capitaux, par leur nature, sont essentiellement cosmopolites ; nous ne sommes pas ennemis des placements étrangers, lorsque ces placements réunissent toutes les garanties voulues de sécurité. Les placements de 12 0/0 sont rares, et on fait bien d'en profiter lorsqu'ils se présentent.

J.-B. COULENNE.

Le Défrichement

ET LE LABOURAGE A LA VAPEUR. Société anonyme, Siège Social : 5, rue Godot de Mauroi, Paris. Capital : 5,500,000 fr.

(Divisé en 11,000 actions de 500 fr. chacune) GARANTI PAR DES TERRES INALIÉNABLES

Produisant intérêt à 5 pour % l'an.

Jouissance du 1 Juin 1869

Avec participation de soixante-dix pour cent, dans les bénéfices remboursables par vingt-cinq années en annuité.

Ces actions remboursées, seront remplacées par des actions de jouissance, qui, sauf l'intérêt, auront les mêmes droits que les premières.

La Souscription est ouverte

Le 30 mai 1869

Les versements seront effectués comme suit :

Table with 2 columns: Versement, Montant. 1° 50 francs en souscrivant 50. 2° 75 fr. un mois après la clôture de la souscription 75. 3° 125 fr. le 1er octobre contre la remise du titre définitif 125. 4° 125 fr. le 1er novembre 125. 5° 125 fr. le 1er décembre 125. Espèces 112 50. Coupon semestriel 13 50. Total Fr. 500.

Les souscriptions de une ou deux actions ne seront pas réduites.

Les souscriptions, supérieures donneront toujours droit à deux actions.

On souscrit à Paris, aux bureaux de la Sûreté Financière, 11, rue du Cardinal Fesch. On peut également verser aux Succursales de la Banque de France au crédit de M. Paul Klotz, Directeur du journal, la Sûreté Financière.

On souscrit à Cahors, chez MM. J. Cargardel et fils, banquiers ; à Figeac, M. L. Lieven, banquier ; à St-Céré, M. Murat, banquier ; à Souillac, M. Martine, banquier ; à Gramat, M. Quercy, agent d'affaires ; à Gourdon, MM. Taillade frères, banquiers.

CHEMIN DE FER INTEROCÉANIQUE

RELIAIT L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE

DU GOUVERNEMENT DE HONDURAS (AMÉRIQUE CENTRALE)

SOUSCRIPTION

à 207,509 Obligations

DE TROIS CENTS FRANCS CHACUNE

PRIX DES OBLIGATIONS

225 francs, payables comme suit :

Table with 2 columns: Versement, Montant. 25 francs en souscrivant ; 50 — à la répartition ; 50 — le 1er juin ; 50 — le 1er juillet ; 50 — le 1er août ;

avec faculté d'anticiper un ou plusieurs termes, sous bonification d'un escompte calculé sur le pied de 6 0/0 l'an.

PRODUITS. — REMBOURSEMENT

ACTIENS DE JOUISSANCE.

Intérêts. — Vingt francs par an, en deux semestres, les 1er mars et 1er septembre, à Paris, BRUXELLES, ANVERS, GENÈVE, en or, sans impôt ni déduction aucune, ainsi qu'à Berlin, Hambourg, Amsterdam, Francfort, Gènes, New-York, au cours du jour.

Le premier coupon échoit le 1er septembre prochain.

Remboursement. — Au pair, en dix-sept ans, par tirages semestriels par-devant notaire, à Paris, le premier tirage aura lieu le 1er août prochain. — Les obligations sorties seront payées le 1er septembre, en or, sans impôt ni déduction aucune.

Actions de jouissance. — Chaque obligation sera remplacée, aussitôt sortie au tirage, par une action de jouissance, laquelle donnera droit, après le

remboursement de l'emprunt et pendant une période de quinze années, à une part proportionnelle dans le tiers des revenus de la ligne.

Cette jouissance est évaluée par les ingénieurs à un minimum de 50 francs de revenu annuel.

Comme les époques des différents paiements et la jouissance depuis le premier mars dernier, réduisant le prix de la souscription à environ deux cent vingt francs, — Le rendement des obligations, en tenant compte de la prime de remboursement, dépasse **deux pour cent**, sans calculer la valeur de l'action de jouissance.

GARANTIES AFFECTÉES AUX OBLIGATIONS

(a) **HYPOTHÈQUE SUR LE CHEMIN DE FER ET SUR SES REVENUS.**

(b) **HYPOTHÈQUE SUR LES DOMAINES ET FORÊTS DE L'ÉTAT**, dont le revenu annuel, d'après le rapport officiel des ingénieurs, dépasse amplement la somme nécessaire au service régulier des intérêts et de l'amortissement.

(c) **Frappés de l'importance commerciale et politique du chemin de fer Interocéanique de Honduras, les gouvernements de France, d'Angleterre et des États-Unis** ont par des traités interna-

tionaux, **garanti** spécialement la neutralité et l'inviolabilité de l'entreprise, à partir de l'ouverture de la ligne.

(d) Une commission a été nommée pour surveiller l'emploi des produits de l'emprunt, qui doivent servir exclusivement pour compléter la ligne en voie d'exécution.

Cette commission se compose de : S. Exc. M. V. HERRAN, O. S., président, et de MM. E. PELLETIER, (N. C.) R. BISCHOFFSHEIN, M. SCHEYER.

(e) L'exécution de la ligne est confiée à forfait, à MM. WARING frères et à M^{rs} CANDLISH à Londres, qui ont déjà commencé les travaux.

DISTANCES DE NEW-YORK A SAN-FANCISCO
Par Panama..... 9.730 kilomètres.
» Honduras..... 8.074

Par conséquent, la route par le Honduras rassemblera la distance de..... 1.636 kilomètres.

Tout le monde connaît le rendement de la ligne de Panama, sur laquelle il passe annuellement environ 200.000 passagers et une quantité de marchandises évaluée à plus d'un milliard.

(f) Le tableau d'amortissement de l'emprunt.

Les rapports des ingénieurs, Les traités internationaux, sont déposés à la **Chancellerie de la Légation**, 10, rue de la Chaussée-d'Antin, où le public peut en prendre connaissance.

V. HERRAN,

Ministre plénipotentiaire de Honduras.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE du mercredi 19 au mardi 25 mai, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, dans les villes suivantes :

A la Chancellerie de la Légation et du Consulat Général de Honduras, rue de la Chaussée-d'Antin ;
Chez MM. Dreyfus, Scheyer et C^o, banquiers du Gouvernement, 16, rue Grande-Batelière ;

PARIS. On peut verser aussi à leur crédit dans toutes les succursales de la **Banque de France** ;
Chez les Banquiers de province qui seront désignés par les journaux locaux, où le Gouvernement a déposé les titres provisoires et définitifs de l'emprunt.

La souscription sera ouverte également

à Bruxelles, Anvers, Berlin, Hambourg, Amsterdam.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

Les souscripteurs qui désireraient se libérer par anticipation peuvent envoyer de suite la somme intégrale de 223 fr. 90 c. par obligation (escompte déduit) et il leur sera expédié ou remis par contre les titres définitifs.

Dès que la souscription sera ouverte, même avant le 24 mai, aucune souscription nouvelle ne sera admise.

Les souscriptions des Départements et de l'Étranger seront reçues jusqu'au 31 au soir, à moins que la clôture n'ait lieu avant le 25.

Annonces Judiciaires.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Par Jugement du Tribunal de Gourdon, en date du 5 mai, la dame Marie Goudeau a été séparée de corps et de biens, d'avec son mari Jean Quayssac.

(Extrait du Gourdonnais du 20 mai).

Pour tous les extraits et articles non signés : A. Layton

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Flaujac.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe numéro 5, de Figeac à Arcambal, partie comprise dans la commune de Flaujac.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1844.

Avis au Public.

Le Maire de la commune de Flaujac (Lal. banque) donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 5, de Flaujac à Arcambal, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui, vingt-neuf mai mil huit cent soixante-neuf, au secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours au moins, du vingt-neuf mai au cinq juin inclusivement, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication ; et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur, sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la mairie.

Fait à la mairie de Flaujac, le vingt-neuf mai mil huit cent soixante-neuf.

Le Maire, Signé : LAURISSEQUE.

LES MALADES GUÉRIS DOIVENT FAIRE CONNAÎTRE PAR HUMANITÉ LA
FARINE MEXICAINE
DEL DOCTO BENITO DEL RIO, DE MEXICO.
De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la **Phthisie pulmonaire**. Tous les princes de la science s'accordent à dire depuis plus d'un siècle que, sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un **phthisique**, de s'écrier : il est poitrinaire ! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien ! non, la **PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE** : Dieu, à côté du mal, a placé le remède ; il ne s'agit que de le trouver et de l'employer ; cette noble tâche était dévolue à el Docto Benito del Rio. — **LA FARINE MEXICAINE**, recommandée par nos plus hautes sommités médicales, possède des propriétés curatives constatées par des cas de guérisons qui se comptent par milliers ou plutôt qui ne se comptent plus ; son action réparatrice et fortifiante, agissant directement sur la tuberculose et la granulation des poumons, facilite la cicatrisation des plaies qui s'opèrent très promptement. Rarement la maladie résiste à un traitement de plus de 2 à 3 mois. — **LA FARINE MEXICAINE** est un produit éminemment rationnel qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune ; elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer ; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles.
On peut dire avec vérité que **LA FARINE MEXICAINE** del docto Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir et que **MM^{rs} BARLERIN et C^o**, de Tarare (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en en vulgarisant l'usage, ont acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.
Dépôts : PARIS, 10, galerie Vivienne, et 84, rue Basses-du-Rempart, pharmacie Hauduc-Lauras ; LYON, 114, quai Pierre Scize ; et à Cahors, chez M. DUC, pharmacien, Boulevard Sud.

LÉON GAMBETTA
Statuette en terre cuite en vente chez M. Calmon, sculpteur à Cahors, boulevard Nord.

COURS THÉORIQUE ET PRATIQUE D'ARPENTAGE
et
Géodésie Graphique
par les mesures naturelles
LEVÉE DE PLANS et NIVELLEMENT
S'adresser, maison Delcros, rue du Tapis-Vert, n° 12, à Cahors.
Eg. St-Denis, 80, et dans les principales pharmacies.
Albespeyres
vésication rapide. Entretien parfait sans odeur ni douleur.
CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les signatures ALBESPEYRES et RAQUIN.

A VENDRE UN JOLI DOMAINE
D'une contenance de 20 hectares, situé à BONNET, à 6 kilomètres de Cahors, composé de :
Maison et autres Bâtements nécessaires à l'exploitation. — Terres labourables, Bois, Prés, Pâtures, et Vignes principalement. Source d'eau vive ne tarissant jamais. Site agréable, le tout contiguë et attenant à la route départementale n° 11.
S'adresser pour traiter et avoir des renseignements, à Mme veuve FOURGOU, propriétaire de l'immeuble, domiciliée à Cahors.
Toutes facilités pour le paiement.
3 mois 17 fr. **LE TEMPS** 6 mois 34 fr.
Un an : 68 fr.
Redacteur en chef : A. NEFTZER.
On s'abonne au Bureau du Journal, rue du Faubourg-Monmartre, 10, Paris.
Le propriétaire gérant : LAYTON.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE
Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.
DE CAHORS A ASSIER.
Départ de Cahors : 4 h. après-midi ;
Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;
Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés.
Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

SPECIALITÉ DE COFFRES-FORTS
VENTE A CRÉDIT

Les Coffres-forts sont très-élégants comme meubles, solides, incrochetables et véritablement incombustibles.
Ils sont munis de serrures de sûreté avec combinaison à 4 boutons ; les conditions de paiement :

1 comptant	20 fr.	6 paiements trimestriels de 30 fr.	200 fr.
2 id.	30 fr.	7 id.	240
3 id.	40 fr.	7 id.	320
4 id.	40 fr.	7 id.	390

Tout achat au comptant donne droit à une réduction de 5 %
Pour souscrire s'adresser à M. A. Layton, directeur du Journal du Lot, rue de la Mairie, qui est en mesure de montrer un spécimen du coffre n° 2. Les lettres non-affranchies ne seront pas reçues.

PLUS DE CHEVAUX COURONNES ! Garantie prompt et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, répartition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD.
— Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 41, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

LA VÉRITABLE SILFNCIEUSE
NOUVELLE MACHINE A COUDRE AMERICAINE
Celle admirable Machine est un petit chef-d'œuvre de perfection, d'élégance, de solidité et de simplicité ; mieux construite, plus facile à conduire et meilleur marché que tout ce qui s'est fait jusqu'ici. — Avec les Machines de M. BRION, il n'est pas nécessaire de faire un apprentissage : chacun peut coudre, chacun peut broder. La couture indécoussable est faite sur les tissus les plus légers avec autant de facilité que sur les plus épais. On peut dire, avec vérité, qu'elles sont la dernière expression de la science.
Avec cette jolie Coususe, qui ne fait pas plus de bruit que l'indique son titre, on peut ourier toute largeur sans tracer l'étoffe, border, rabattre, poser les rubans à plat et la dentelle ; oater, soutercher, gancer, cordonner, froncer et monter à la fois, et faire de petits plus.
Une instruction illustrée, contenant le dessin de toutes les pièces principales, accompagne chaque Machine, ce qui permet d'apprendre en quelques heures.
Envoi n° du Catalogue. — Seule Maison de vente : E. BRION, 106, boulevard Sébastopol, Paris.

PARIS-CAPRICE
est, sans contredit, le plus beau des journaux illustrés. Nul, aujourd'hui, ne peut rivaliser avec lui pour l'esprit et le charme du texte, pour le luxe et la perfection des gravures.
public tous les SAMEDIS vingt pages de texte accompagné de plus de vingt dessins signés des noms les plus justement célèbres : CHATEL, l'illustre caricaturiste ; GREVIN, le roi de l'élegance ; MORIN, le roi de l'élegance ; et leurs dignes émules : FÉLIX REGAMEY, HOBAN, SAÛB, MARJOU, MONTARD, COMBA, etc., etc.
Les principaux collaborateurs sont : MM. Jules Noriac, Aurélien Scholl, Ernest d'Hervilly, le joyeux et spirituel Cousin Jacques, Eugène Vermersch, Philibert Audebrand, Gabriel Guillemot, Danet, etc., etc.
Redacteur en chef : EUGÈNE SCHNEBER.
La collection de la première année de PARIS-CAPRICE forme deux magnifiques volumes de 400 pages chacun, illustrés de plus de 800 gravures, dessins et croquis inédits. Prix de chaque volume, 12 fr.
A tout abonné d'un an, le second volume est offert à titre de **PRIME GRATUITE**, et le premier volume est donné au prix de 6 francs, si l'on désire avoir la collection complète.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
Un an..... 25 francs
6 mois..... 13 »
3 mois..... 7 »
L'abonnement part du 1^{er} de chaque mois.
Toute personne qui en fera la demande *affranchie* recevra franco deux numéros de PARIS-CAPRICE à titre d'essai. — Pour s'abonner, envoyer un mandat à l'Administration : 9, rue de Fleurus, à Paris.

LA SAISON.
Journal illustré des dames.
Format de l'Illustration.
On s'abonne chez tous les libraires de FRANCE et de L'ÉTRANGER.
FRANÇOIS EBHARDT, 40, rue de Valenciennes, Paris.
TIRAGE TOTAL 221,000 EXEMPLAIRES.
IV^{ème} ÉDITION. 24 N^{os}, 2000 Gravures noires, 200 Patrons, 400 Dessins de broderie, 12 Grav. col. 9 Fr. (Dép. 12 Fr.) par an.
III^{ème} ÉDITION. 24 N^{os}, 2000 Gravures noires, 200 Patrons, 400 Dessins de broderie, 24 Gravures colorées. 15 Fr. (Dép. 18 Fr.) par an.
II^{ème} ÉDITION. 24 N^{os}, 2000 Gravures noires, 200 Patrons, 400 Dessins de broderie, 12 Grav. col. 9 Fr. (Dép. 12 Fr.) par an.
I^{ère} ÉDITION. 24 N^{os}, 2000 Gravures noires, 200 Patrons, 400 Dessins de broderie, 6 Fr. (Dép. 8 Fr.) par an.

Une des branches les plus intéressantes de la **SCIENCE MÉDICALE**
MISE A LA PORTÉE DES GENS DU MONDE
Les trois ouvrages du Dr JOZAN, professeur spécial de pathologie uro-génitale :
1^o **Traité des Maladies des Voies urinaires de l'homme** ; 1^{er} édit., 1 vol. de 1000 pages, enrichi de 304 fig. anatomiques.
2^o **Traité d'Épuisement prématuré** ; quatrième édition, 1 volume de 626 pages.
3^o **Traité des Maladies des Femmes** ; 1 volume de 700 pages, enrichi de 180 figures d'anatomie.
Chaque ouvrage, 5 fr. ; poste, 6 fr. double enveloppe. Chez l'auteur, Dr JOZAN, 182, rue Rivoli ; ANIERE, édit., 4, rue Dupuytren, et les princip. libraires. Avec ces ouvrages les malades peuvent se traiter eux-mêmes, et faire préparer les remèdes indiqués chez leur pharmacien. — Consult. de midi à 2 h., et par corresp. (Affr.)

MESSAGERIES BLADANET ET C^{ie}
A partir du 15 mai courant,
SERVICE DIRECT ET JOURNALIER
De Cahors à Figeac, à grande vitesse, prix modérés.
Bureaux : à Cahors, Café Valéry ; à Figeac, Hôtel Rougès, rue d'Ajouy.
Départ de Cahors : à 4 h. du soir, arrivée à 9 h. du s.
Départ de Figeac : à 5 h. du soir, arrivée à 8 h. du s.
POSTE AUX CHEVAUX
ANDRAL, Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés.
Toutes ses voitures sont remises à neuf.

A VENDRE
Une Maison et jardin situés à St-Claire, en face la maison de M. Saligné, plâtrier.
S'adresser pour tout renseignement chez M. Larrive, négociant, rue de la Liberté.

A VENDRE
Une vigne située au Combel des vins, à 500 mètres de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

PATÉ ET SIROP BERTHÉ
A LA CODÈNE
Précisément par tous les médecins contre les Rhumes, la Grippe et toutes les Irritations de Poitrine.
AVIS
Des contrefaçons blâmables exécutées par le succès du Sirop et de la Pâte de Berthé, nous obligent à rappeler que ces produits si justement renommés, ne se trouvent qu'en boîtes et en flacons portant la signature et contre-signature.
151, rue Saint-Honoré, 151, LA PHARMACIE DU LOUVRE et dans toutes les pharmacies.

2 fr. 40 par an. **L'EPARGNE** 52 n° par an.
BUREAUX 7, place de la Bourse, 7. PARIS.
Le plus complet des journaux financiers, le guide indispensable des actionnaires et des obligataires, publié chaque dimanche, une Revue de Bourse, le cours de toutes les valeurs françaises et étrangères et du change, la liste officielle de tous les tirages, les recettes des chemins de fer, les dividendes et intérêts à recevoir, les appels de fonds, les convocations aux assemblées générales et les comptes-rendus de ces assemblées, le bilan hebdomadaire et mensuel de toutes les compagnies financières et industrielles, des articles raisonnés et des renseignements puisés aux sources les plus authentiques sur leur situation, un article de jurisprudence spéciale par un de nos premiers avocats, des conseils sur les meilleurs placements à opérer, des correspondances de toutes places de l'Europe, etc., etc. Il est répondu gratuitement aux demandes de renseignements des abonnés, accompagnées d'un timbre-poste. — On s'abonne en envoyant 2 fr. 40 en timbres-poste ou en un mandat à l'ordre de M. de Fontbouillant, chevalier de la Légion d'honneur, Directeur du journal, 7, place de la Bourse, Paris.